

Coppet - Auteur de vols à l'astuce interpellé

La Police cantonale vaudoise a identifié et interpellé à Coppet, le 16 janvier 2016, un homme ayant commis une série de vols à l'astuce, principalement sur l'arc lémanique. La procureure a obtenu sa mise en détention provisoire.

Suite à une recrudescence de vols à l'astuce à proximité des bancomats, diverses surveillances ont été mises en place par la Police cantonale vaudoise. Ces opérations ont notamment permis l'interpellation, le 16 janvier 2016, d'un homme au comportement suspect à l'abord de distributeurs à billets en ville de Coppet.

Les investigations menées par les inspecteurs de la Division économique de la Police de sûreté ont permis d'établir que cet individu avait commis une série d'une dizaine de vols à l'astuce sur l'arc lémanique, entre fin 2015 et début 2016, pour un butin total estimé à plus de CHF 30'000.-, principalement au préjudice de personnes âgées.

La procureure de service a obtenu la mise en détention provisoire du prévenu, un Français de 32 ans, domicilié en France, auprès du Tribunal des mesures de contraintes (TMC).

Rappel préventif :

De façon générale, les victimes de vols à l'astuce au bancomat, souvent des personnes d'un certain âge, sont abordées lors d'un retrait d'argent et distraites, sous un quelconque prétexte, durant ou juste après l'opération financière. Le ou les auteurs en profitent pour subtiliser la carte bancaire après avoir observé le code NIP effectué par la victime. Une fois en possession du code et de la carte, les individus en profitent pour effectuer des achats et/ou des retraits frauduleux.

Ces cas de vols à l'astuce se déroulent principalement en fin de semaine, lorsque les guichets sont fermés.

Lors de chaque retrait, la Police cantonale vaudoise vous rappelle :

- Cachez le clavier en tapant le code !
- Ne vous laissez pas distraire !
- Si votre carte est bloquée, contactez immédiatement la banque !
- En cas de vol, déposez plainte !

Plus de conseils sur :

<http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/campagnes-de-sensibilisation-contre-les-vols/>

Lausanne, le 3 février 2016

Dominique Glur, chargé de prévention et communication
Direction prévention & communication

Renseignements : tél. 021 644 81 88 ou 079 941 05 98